ANNEXE 1

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET *adopté par le conseil communautaire du 21/11/2022*			
Emplois	**Créé**	**Cadres d'emplois autorisés par le Conseil communautaire**	**Quotité /35H**
Animateur affaires sociales	1	Rédacteurs ou adjoints administratifs	31,5
Animateur affaires sociales	1	Rédacteurs ou adjoints administratifs	26,5
Animateur relais assistants maternels	1	Educateurs de jeunes enfants, Assistants socio-éducatifs, Agents sociaux ou Animateurs	28
Agent administratif	1	Adjoints administratifs	15
Agent d'animation périscolaire	1	Adjoints d'animation	9
Agent d'entretien	1	Adjoints techniques	24,5
Agent d'entretien	1	Adjoints techniques	22
Assistant de gestion administrative	1	Adjoints administratifs	25
Auxiliaire de puériculture	1	Auxiliaires de puériculture ou agents sociaux	21,5
Auxiliaire de puériculture	1	Auxiliaires de puériculture ou agents sociaux	10
Responsable communication	1	Attachés	21
Responsable garderie périscolaire	1	Adjoints d'animation	12,9
Responsable garderie périscolaire	1	Adjoints d'animation	12,9
Responsable garderie périscolaire	1	Adjoints d'animation	12,7
Responsable garderie périscolaire	1	Adjoints d'animation	13,5

Accusé de réception en préfecture
001-200070555-20221121-20221121-11DCC-DE
Date de télétransmission : 01/12/2022
Date de réception préfecture : 01/12/2022